



Certificat de travail sans bulletins de salaire en 1968

Par **eric**, le **02/04/2009** à **10:35**

je prépare mon dossier de retraite et il me manque 4 bulletins de salaire du 1er juillet 1968 au 31 octobre 1968, j'ai un certificat de travail pour cette période mais la cram ne veut pas les compter car aucune trace de mon travail n'a été retrouvé? quelles sont les archives qui auraient pu conserver les preuves de mon travail chez ce patron?